

L'Abeille du **PARC**

Journal d'information du Parc naturel régional du Gâtinais français - N° 61 - Hiver 2016



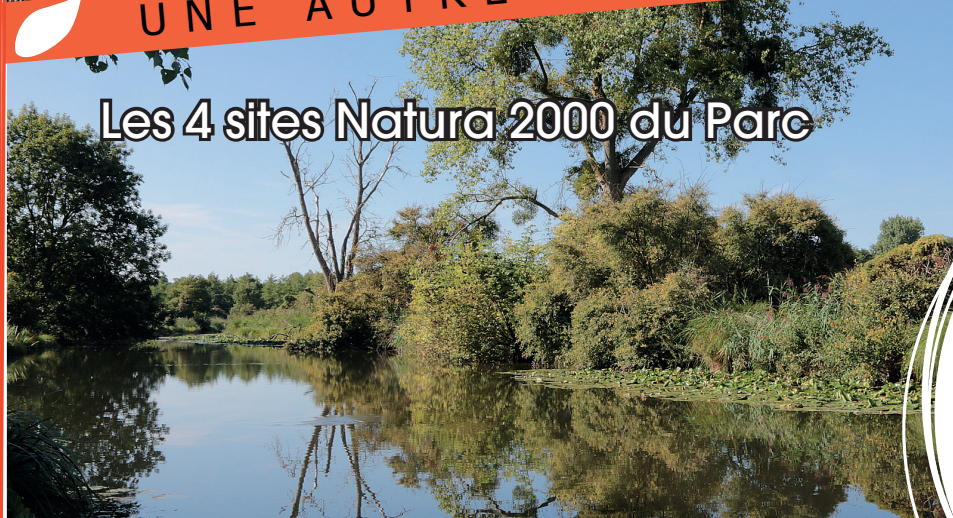
DOSSIER

Réseau des sites NATURA 2000
Protection européenne exigée !



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Les 4 sites Natura 2000 du Parc



SOMMAIRE

3

LE PARC EN ACTION

Actions en faveur du climat

Soyons concrets pour la planète



4

HORIZON ET PANORAMA

Marais, mon beau marais

Dis-moi comment je te sauverai



5

TERRE DE CULTURE

Pour immortaliser les carriers

Pauline prend la plume



6/9

DOSSIER

RÉSEAU DES SITES NATURA 2000
Protection européenne exigée !



10

PAROLE DE TERROIR

Les premières Gâtifolies

Un festival sur mesure



11

ART DE VIVRE

Les Explorateurs du Gâtinais

Une carte aux trésors
des circuits courts



12

LES RENDEZ-VOUS DU PARC
Manifestations communales

LA RECETTE DE L'HIVER
Tarte aux pommes



Édito

de Jean-Jacques Boussaingault,
Président du Parc naturel régional du Gâtinais français



*La préservation
de la biodiversité
représente un des
enjeux majeurs
pour l'avenir de
notre territoire.*

Le réseau européen Natura 2000 permet de protéger la biodiversité et de prendre en compte les exigences économiques, sociales et culturelles d'un territoire. L'Union européenne a adopté en 1979 et 1992 deux Directives « Oiseaux et Habitat » qui fixent aux États membres un objectif de protection des espèces animales, végétales et de leurs habitats naturels, qualifiés d'intérêt communautaire (rares ou menacés de disparition).

Ces sites d'intérêt communautaire sont au nombre de quatre sur le territoire du Parc : **la Haute Vallée de l'Essonne, les Buttes gréseuses de l'Essonne, les Pelouses calcaires du Gâtinais et le Massif de Fontainebleau.**

Nous vous présentons dans le Dossier leurs spécificités et les objectifs des structures qui les animent.

BOURSE FONCIÈRE DU PARC

www.parc-gatinais-francais.fr



En quelques clics, vendez ou échangez des parcelles forestières.

Consultation et publication d'annonces GRATUITES !



Retrouvez le Parc sur **facebook** : commentez, aimez...

Accessible depuis la page d'accueil www.parc-gatinais-francais.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Maison du Parc, 20 bd du Maréchal Lyautey, 91490 Milly-la-Forêt
Tél. : 01 64 98 73 93 - Fax : 01 64 98 71 90
info@parc-gatinais-francais.fr - www.parc-gatinais-francais.fr

Président de la publication : Jean-Jacques Boussaingault

Directrice de la rédaction : Emmanuelle Guilmault-Fanchini

Rédactrice en Chef : Fabienne Cotté

Comité de Rédaction : membres de la Commission Communication
Avec la participation de l'équipe du Parc naturel régional du Gâtinais français

Photographies : ©Marie-Lys Hagenmüller/Arellys (marieyls91@orange.fr) sauf mentions particulières

Rédaction : ©Jean-Luc Varin/Agence Traverse (jlvarin@traverse.fr)

Mise en page : Fabienne Cotté/PNRGF

Imprimé par L'Artésienne, sur papier certifié PEFC
avec des encres végétales.

ISSN 1620-3828



ACTIONS EN FAVEUR DU CLIMAT

Soyons concrets pour la planète !



Plus que jamais le Parc et ses habitants œuvrent pour lutter contre le réchauffement climatique. Des solutions à l'échelle de tous, entre nouveaux modes de déplacement et économies d'énergie.

Voiture partagée

Une étude des déplacements sur le Parc montre que pour aller travailler, faire des courses ou pratiquer des loisirs, de nombreux automobilistes traversent le territoire dans le sens nord-sud et sud-nord, notamment de Malesherbes à Milly, pour éviter le péage de l'autoroute A6. C'est ce qui a conduit le Parc à travailler avec les Conseils départementaux de l'Essonne et de la Seine-et-Marne sur leurs projets de création d'aires de covoiturage. Le covoiturage, mode de déplacement économe pour les usagers, permet de réduire le nombre de véhicules sur les routes et donc les émissions de gaz à effet de serre. Cély-en-Bière, Chamarande, Moigny-sur-École, Janville-sur-Juine et Soisy-sur-École seront les premières communes équipées !



Pouce en l'air !

Pour les déplacements de village à village, le Parc prépare pour 2016 un système d'autostop organisé par le biais du site national Rézo Pouce.

C'est idéal pour les petits trajets ponctuels ou réguliers, et c'est sans rendez-vous, inutile d'anticiper ! Il suffit de se poster à un des arrêts Rézo Pouce, de guetter le conducteur équipé d'un macaron et de lever le pouce !

C'est plus sécurisé que l'autostop traditionnel : les arrêts sont placés selon les règles de sécurité routière, les passagers et conducteurs sont inscrits et identifiés grâce à une carte d'utilisateur avec photo. Les inscriptions se feront en mairie, à la Maison du Parc et dans différents autres points relais.

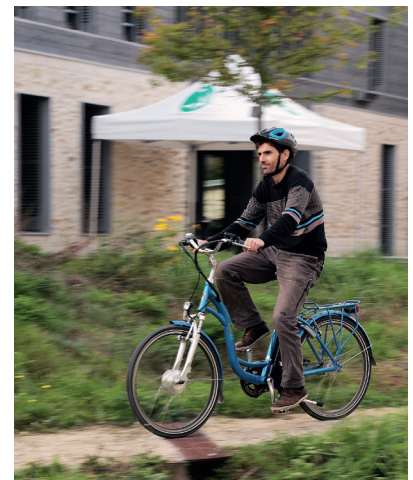
À bicyclette

Comme dans la chanson, pour partir de bon matin sur les chemins, le Parc lance en partenariat avec ERDF une opération de prêt gratuit de son vélo à assistance électrique pour les habitants qui voudraient tester ce mode de locomotion. Vous souhaitez emprunter ce vélo pour un week-end ou une semaine ? Vous prévoyez d'acheter un vélo à assistance électrique et vous voulez faire un test avant ?

Le Parc envisage de faire une commande groupée pour les habitants des communes du Parc, si vous êtes intéressé(e), contactez Lucie Gandon au 01 64 98 73 93.



Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc, et Alain Jean, du Rézo Pouce, ont signé la convention pour la mise en place du réseau sur le territoire du Parc.



30 familles à énergie positive ou comment économiser 430 € sur ses factures d'eau et d'énergie ?

Le défi « Familles à énergie positive » est un concours national d'économies d'énergie entre équipes de familles. D'un hiver à l'autre ils notent leurs consommations sur un site internet qui calcule les économies réalisées.

En 2014-2015, les 30 familles gâtinaises participantes, aidées du livret « 100 éco-gestes », ont toutes réalisé des économies : en moyenne 12 % sur l'énergie et 15 % sur l'eau, soit environ 430 € d'économies !

Isabelle Stagnol, à Saint-Fargeau-Ponthierry, n'y a vu que des avantages : « C'est intéressant. Ça permet de rencontrer d'autres familles, d'échanger des solutions. Et cela permet de trouver de vraies solutions. Par exemple, pour l'eau, le Parc nous avait fourni un sablier pour optimiser le temps passé par chacun sous la douche. Cela nous a fait faire des économies, c'est certain ».

Yann Connan, de Saint-Fargeau-Pon-

thierry, a fait des économies d'électricité : « J'avais vu un article dans l'Abeille du Parc. Je me suis inscrit, et j'ai fait équipe avec 5 familles adhérentes de l'AMAP de Saint Fargeau. C'est une expérience très riche, qui m'a valu un remboursement sur ma consommation d'électricité de l'année et m'a permis de rencontrer des gens qui défendent les mêmes valeurs. Cela crée du lien social. »

C'est reparti pour 2015-2016 !

Contact Parc : Thomas Bédot au 01 64 98 23 35.



Parmi les 100 éco-gestes : isoler les fenêtres, faire des lessives à basse température, nettoyer les radiateurs, détartrer avec du vinaigre blanc naturel, réduire la puissance de l'essorage, débrancher les chargeurs, dégivrer le congélateur, dépoussiérer les ampoules, récupérer l'eau de pluie...



©Vincent van de Bor/PNRGF

Le marais d'Auvers-Saint-Georges est une merveille de la nature qui aurait pu disparaître si l'homme ne lui avait pas donné un coup de pouce.

Voici comment la Commune, le Parc et le Département de l'Essonne réussissent à le conserver.

De quoi vous faire changer d'avis sur les zones « marécageuses ».

MARAIS, MON BEAU MARAIS

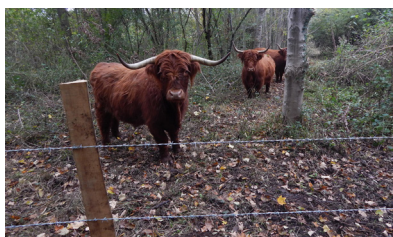
Dis-moi comment je te sauverai

Tout un écosystème

Ce marais doit être humide toute l'année : la tourbe ne doit pas sécher, les roseaux mourir, les espèces partir. Sinon, plus de marais ! Situé à proximité de la Juine, le marais stocke le surplus d'eau de la rivière lors d'orages par exemple, et accueille un cortège de plantes colorées qui attirent les insectes ; et les insectes font venir les oiseaux. Quelle vie dans ce marais d'Auvers ! Saviez-vous que les roseaux filtrent l'eau et la dépolluent ? Le marais fonctionne comme une station d'épuration naturelle, c'est vous dire son importance. Ce n'est pas sans raison que l'on y trouve un minuscule escargot de 3 mm très rare en Île-de-France, le vertigo de Des Moulins, qui recherche une eau de grande qualité.

Menacé de fermeture

La menace qui pesait sur ce marais se résume en quelques lettres : saules. Ces arbres aiment l'humidité et ont une croissance rapide. En bref, ils sont adaptés aux milieux humides et les envahissent. Et peu à peu, ils « ferment » le marais... Alors depuis 2002, la Commune, les Espaces naturels sensibles de l'Essonne et le Parc organisent des chantiers bénévoles pour arracher les saules colonisateurs. Les jeunes de l'Institut médico-éducatifs (IME) de Gillevoisin et l'Institut médico-professionnel de Vayres-sur-Essonne sont venus chaque année en renfort.



Réouverture programmée

En 2011, le Parc a proposé un plan de gestion de plus grande envergure. Par exemple, la Commune a ouvert le marais à un habitant qui faisait paître ses vaches dans la parcelle voisine. Pas n'importe quelle race : la Highland cattle. Ces « poilues cornues », originaires d'Écosse, sont rustiques et mènent la vie dure aux saules : elles grignotent les grands et broutent les jeunes pousses. Leurs sabots, adaptés aux milieux humides, piétinent la terre mouillée, favorisent la décomposition de la matière organique et oxygènent la tourbe en formation. Une clôture pour protéger la roselière et des accès bûcheronnés par les jeunes de l'IME, voilà, le marais revit !

Denis Meunier, Maire d'Auvers-Saint-Georges

« Ce n'est pas un simple marais, ce sont plus de 5 hectares de milieux humides de toute beauté. Les études ont révélé une biodiversité énorme. Il y a une vingtaine d'années, certains pensaient qu'un marais ne servait à rien et qu'il serait plus utile de les remblayer avec des gravats !

C'est pourquoi, avec le Parc et le Conservatoire des Espaces naturels sensibles, nous sommes passés à la vitesse supérieure en termes de gestion. Cela signifie des gestes techniques importants, mais aussi des actes de pédagogie, pour que la population respecte et fasse respecter ce marais.

Aujourd'hui, on en tire un premier bilan patrimonial et démocratique. L'été dernier, j'ai emmené une vingtaine d'habitants visiter le marais et je les ai vus émus me dire : « 'Quoi, on a ça chez nous ! Peut-on s'y balader ? ' et je leur répondais, 'mais oui, c'est à vous ! ' ».

L'équipe municipale d'Auvers-Saint-Georges autour de Denis Meunier



POUR IMMORTALISER LES CARRIERS

Pauline prend la plume



La mémoire des carriers de grès du territoire du Gâtinais constitue une richesse patrimoniale locale qu'il importe de conserver. Pauline Sauveur, auteure, a été invitée en résidence pour approcher le sujet.

Que vive la mémoire

Pauline Sauveur habite en région Centre. Elle est écrivain, photographe et architecte. Elle va séjourner régulièrement à Gironville-sur-Essonne, hébergée par l'association *Lire c'est partir** de novembre 2015 à juillet 2016.

La résidence sera l'occasion pour elle de mener à la fois un projet personnel d'écriture et, en partenariat avec le Parc et la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de développer des actions, des rencontres avec le public et des lectures.

Tandis que la collecte que conduit le Parc vise à constituer un corpus historique, le rôle de l'écrivain sera de donner à cette mémoire une dimension artistique.

J'aime la poésie des lieux...

Pour **Pauline Sauveur**, « Ce projet va commencer, pour moi, par la découverte du territoire. Je vais me plonger dans l'histoire et les témoignages récoltés bien sûr, mais aussi découvrir d'anciennes carrières ou celles en fonctionnement, en apprendre plus sur le grès, m'imprégner des rencontres à venir. Le but est de nourrir l'écriture de toute cette matière-là, et d'imaginer ce

qui pourrait être partagé à travers les actions avec le public.

On va par exemple utiliser un bibliobus comme atelier mobile, pour proposer des ateliers d'écriture, des lectures. C'est une invitation à participer. L'ensemble des éléments réalisés sera mis en valeur à la fin de la résidence à travers une restitution proposée au public ».

Donner envie de culture

Jean-Paul Cahn, Président de la Commission Patrimoine du Parc :

« Ce projet va nous permettre de faire converger notre travail sur la mémoire des carriers, élément fondamental de la mémoire du territoire, et le travail de promotion de la lecture engagé dans le sud de l'Essonne depuis 2014.

La Maison des Écrivains, à Paris, nous a proposé Pauline Sauveur, écrivain aux multiples talents qu'elle pourra faire partager et transmettre grâce à la résidence.

Nous pensons mettre ainsi le public, en particulier scolaire, en contact avec une artiste et avec l'acte de création artistique sous diverses formes. C'est là une belle façon de donner envie d'art, de lecture et de culture ».

C'est dans le cadre d'une convention signée entre le Conseil régional d'Île-de-France et le Conseil départemental de l'Essonne, en partenariat avec le Parc, que cette résidence d'écrivain a été imaginée.

Le Parc a entrepris de collecter des témoignages des descendants de carriers de grès afin de conserver cette mémoire ouvrière. L'extraction du grès a marqué l'histoire du Gâtinais. Les carrières ont façonné les villages du territoire et elles ont notamment fourni Paris en pavés et en bordures de trottoirs. La collecte et la valorisation de cette mémoire sont engagées depuis deux ans par le Parc - opération qui va prendre une dimension nouvelle grâce à cette résidence d'écrivain.

* *Lire c'est partir*, l'association qui propose de slivres et des CD pour enfants à 0,80 € www.boutique-lirecestpartir.com

LE RÉSEAU DES SITES « NATURA 2000 »

Protection européenne exigée !

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels qu'il faut protéger en priorité, parce qu'ils recèlent une biodiversité rare et fragile. On compte 1 758 sites terrestres et marins en France, dont 4 en partie sur le territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français. Revue de détail des quatre sites gâtinais.

Le réseau européen des zones Natura 2000 a été créé pour préserver les milieux et les espèces menacés et remarquables dans un cadre de gestion durable. Ainsi sont conciliées les exigences de la flore et de la faune et les activités économiques, sociales et culturelles. Il ne s'agit pas d'une mise sous cloche de ces espaces naturels, mais au contraire, l'objectif est que les habitants et propriétaires apprennent à gérer leur environnement pour continuer à en profiter. En France, ils peuvent être gérés par diverses collectivités ou associations... financées conjointement par l'État et l'Europe.

LES BUTTES GRÉSEUSES DE L'ESSONNE

Affleurements de grès chaotiques

Grégoire Martin, Technicien du Conservatoire des Espaces naturels sensibles de l'Essonne, présente la site : « *Les platiers du Télégraphe et de Bellevue sont des affleurements de grès, les seuls en Essonne, qui ont été exploités en carrière au cours du 19^e siècle.*

Ces paysages extraordinaires, succession de plateaux rocheux, petites falaises, chaos et mares, abritent une faune et une flore remarquables. Une fine couche d'humus permet le développement des plantes pionnières de milieux pauvres, les vasques et mares accueillent également papil-

lons, libellules, ainsi qu'une espèce de batracien emblématique : le triton crêté ».



Un vrai travail de paysagiste

La gestion mise en œuvre par le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles (CENS) consiste à maintenir ces milieux ouverts. Sans intervention, la dynamique naturelle tend à la progression des ligneux (bouleaux, châtaigniers) qui enrichissent le milieu et concurrencent les plantes grasses assez rares, les lichens, les renoncules qui se sont installés.

Afin de protéger ces buttes gréseuses, le Conseil départemental lance de nombreuses **actions** :

abattage et arrachage des espèces invasives, ouverture des clairières et pose de blocs de grès le long des chemins pour empêcher l'intrusion des engins motorisés. L'objectif est également de restaurer les mares et les petites vasques gréseuses envahies par les joncs afin de créer un réseau de milieux humides.

Le CENS **débroussaille** également les fronts de taille, mini-falaises qui accueillent de nombreux reptiles.

Le pastoralisme peut apparaître comme une solution économique et durable à l'envahissement des lieux par les broussailles. Mais le Conseil départemental de l'Essonne le réintroduit avec prudence pour ne pas risquer de nuire à certaines plantes patrimoniales.



CARTE D'IDENTITÉ

Buttes gréseuses de l'Essonne

Superficie : 24,56 hectares, Champcueil, Moigny-sur-École

Classement : 17 avril 2014 / 1 habitat et 2 espèces animales d'intérêt communautaire

Animation : Conseil départemental Essonne

www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Milieux-naturels-Biodiversite/Natura-2000/Natura-2000-en-Essonne/Zones-Speciales-de-Conservation-ZSC/Buttes-greseuses-de-l-Essonne

LA HAUTE VALLÉE DE L'ESSONNE

Mosaïque de milieux

La Haute-vallée de l'Essonne recèle une richesse de biodiversité exceptionnelle.

Le site est une combinaison de plusieurs milieux très différents : des marais, des forêts humides composées de mélanges d'aulnes et de frênes le long de l'Essonne, des pelouses calcaires et des landes à genévriers, constituent des milieux secs présents sur les coteaux avoisinants.

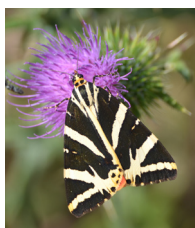
Le site accueille aussi quatre espèces animales pour lesquelles les actions de protection sont prioritaires : les vertigos Angustior et de Des Moulins (petit escargot de quelques millimètres), le lucane cerf-volant (coléoptère protégé au niveau national) et un papillon bien particulier et facilement reconnaissable : l'écaille chinée.

Le vertigo, par exemple, se reproduit et vit sur les plantes des marais.

La Chargée de mission du Parc qui anime cette zone **sensibilise les propriétaires** de ces terrains, pour que les activités pratiquées soient bénéfiques aux milieux : les fauches doivent être faites en dehors des périodes de reproductions (après juillet), les arbustes et arbrisseaux devraient être enlevés dans certains secteurs pour conserver un habitat favorable et ouvert...

C'est important, car le vertigo, très fragile, est aussi **un bon indicateur de pollution**.

S'il prolifère, c'est que le milieu est en bon état, plutôt bon signe !



Écaille chinée



Vertigo

CARTE D'IDENTITÉ

Haute Vallée de l'Essonne

971 hectares

Boigneville, Buno-Bonnevaux,

Prunay-sur-Essonne, Buthiers

et Nanteau-sur-Essonne

Classement : 25 mai 2010

11 habitats et 4 espèces animales d'intérêts communautaires

Animation : PNR Gâtinais français

www.parc-gatinais-francais.fr « Comprendre »



Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc et Maire de Boigneville, en zone Natura 2000 : « **C'est un aspect très important de notre politique communale** »

Quelle place prend dans la politique locale cette participation au réseau des sites Natura 2000 ?

« C'est important, car c'est une reconnaissance au niveau national et européen de l'intérêt écologique de notre environnement. Ces zones sont d'une grande richesse et diversité mais sont également très fragiles. Pour preuve, l'Europe est très attentive aux démarches mises en place et nous donnent les moyens de préserver ces milieux. C'est pourquoi nous prenons la chose avec sérieux ».

Comment faites-vous pour que les habitants participent à ce travail de sauvegarde ?

« Nous communiquons beaucoup dans le journal local, par des animations ouvertes au public, mais aussi directement auprès de propriétaires de terrains situés dans la zone, car ils jouent un rôle capital dans la gestion des milieux concernés ».



LES PELOUSES CALCAIRES DU GÂTINAIS

Ambiance méditerranéenne assurée

Ce site est composé d'étendues rases, non boisées, sur un sol calcaire. Le calcaire étant poreux, le milieu est filtrant, très sec, et accueille des espèces végétales particulières, et des insectes adaptés à ce type de milieu.

Mais ces pelouses sont entourées de champs cultivés et de boisements, comme partout, et le vent finit par amener sur les pelouses des feuilles mortes et des graines qui enrichissent le sol et permettent la pousse des arbres.

Alors, danger, l'équilibre se rompt. Le milieu évolue vers une forêt or, pour conserver ce milieu ouvert particulier qui se raréfie, et qui est donc précieux, il faut déboiser certains secteurs.

Rétablir du pâturage

Les salariés de l'association NaturEssonne et animateurs du site Natura 2000 visitent les propriétaires de pelouses calcaires pour leur présenter **les enjeux écologiques de ces milieux**. Ces propriétaires peuvent alors s'engager pour conserver les pelouses calcaires via les contrats Natura 2000. Le frein à cette pratique est que les propriétaires doivent avancer

l'argent, et ne seront remboursés que plus tard par des fonds européens. Une alternative leur est alors proposée par l'association NaturEssonne : **les chantiers nature**. Les travaux de débroussaillage et coupe d'arbres sont effectués par des bénévoles de l'association ou en partenariat avec des établissements scolaires dans le cadre de leur formation.

Afin de **maintenir le milieu ouvert**, la fauche régulière de la végétation limite la croissance des arbres et arbustes. La plus belle des solutions, là encore, est d'y laisser paître des animaux, comme cela se faisait historiquement. L'expérience se fait déjà sur une partie de la zone, avec un éleveur local.

Les animateurs des sites assurent également le suivi technique du milieu. Ils évaluent l'état de développement de la flore, l'évolution des populations de certains animaux tels que les papillons, les sauterelles et les reptiles.

Des animations grand public sur la faune et la flore sont organisées. C'est ce qui intéresse particulièrement les élus locaux, par définition en lien permanent avec la population locale... ou venant d'ailleurs.

Alain Eeckeman, Maire de Gironville-sur-Essonne : « **Contrairement aux promeneurs, les raveurs posent problème** ».



Comment gérez-vous la présence des visiteurs sur un site aussi fragile qu'une pelouse calcaire ?

« Il y a plusieurs sortes de visiteurs de la zone en question. Il y a une population qui participe à sa gestion avec nous, ce sont les agriculteurs. Il y a des habitants qui sont sensibilisés à l'intérêt environnemental des lieux ; la trentaine de personnes qui les ont visité au moment de l'éclosion des orchidées par exemple.

En revanche, certains déposent des déchets un peu partout et surtout, en week-end, 5 000 amateurs de musique techno peuvent envahir le site et le laisser dans un état épouvantable. Nous avons mis des pancartes, mais ils les enlèvent. Pour nous, élus d'une zone rurale très proche de la capitale, c'est un problème majeur ».



CARTE D'IDENTITÉ

Pelouses calcaires du Gâtinais

Création : 2006

308 hectares

Champmotteux, Gironville-sur-Essonne, Maisse, Puiset-le-Marais, Valpuiseaux

3 habitats et 1 espèce animale d'intérêt communautaire

Animation : NaturEssonne

<http://pelouses-calcaires-essonne.n2000.fr/accueil>

LE MASSIF DE FONTAINEBLEAU

La diversité dans toute sa splendeur

Ce massif forestier tire une partie de sa richesse dans **les espaces ouverts dépourvus d'arbres** comme les landes, les prairies ou encore les pelouses. Hérités des événements naturels tels que les tempêtes ou les incendies autant que par la nature géologique des terrains, ces milieux sont également le fruit d'anciennes pratiques agricoles. Historiquement, les riverains et éleveurs faisaient pâturer leurs animaux, entretenant ainsi des espaces dégagés comme les landes qui occupaient près du tiers de la surface du massif. Aujourd'hui, le travail de préservation des espèces inféodées à ce type de milieux consiste à rouvrir ces espaces envahis à nouveau par les arbres et arbustes depuis le début de la déprise agricole. Un beau paradoxe !

Le massif en actions

Le massif de Fontainebleau est une zone de protection spéciale pour des oiseaux vulnérables et rares (à l'échelle européenne). Notons par exemple ceux qui nichent au sol et disparaissent si la plaine s'em-

broussaille, comme l'engoulevent d'Europe ou encore l'alouette lulu.

Concrètement, il s'agit de **proposer des contrats aux propriétaires volontaires** afin de conserver et restaurer les conditions de vie favorables à ces espèces. Cela passe notamment par le financement de travaux de débroussaillage, de fauche, ou encore de restauration des pratiques pastorales.

Afin de compléter les actions engagées grâce aux contrats Natura 2000, l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing (ANVL) initie des chantiers écologiques grâce à la mobilisation de son réseau. Ponctuellement, la Fondation Nicolas Hulot met en relation des entreprises dans une démarche **d'éco-volontariat** avec l'association. C'est par ce biais que près de deux hectares de landes à Larchant ont fait l'objet d'un chantier bénévole début septembre. Une quarantaine de volontaires d'une entreprise privée (Greenaffair) sont venus couper et arracher les jeunes pins qui commençaient à envahir ce milieu ouvert.



En parallèle des interventions ponctuelles, la reconquête de ces espaces ouverts par les moutons s'avère être un moyen efficace, naturel, peu coûteux et surtout pérenne. Les moutons, en se nourrissant de végétaux herbacés et de ligneux, limitent l'embroussaillage.

Le rétablissement du pastoralisme sur le massif, pratique disparue à Fontainebleau depuis la fin du XX^e siècle, était donc un des objectifs des animateurs du site Natura 2000 pour préserver à long terme la diversité d'habitats. Défi relevé depuis le printemps 2015 puisqu'un troupeau de brebis et son berger se sont installés et transitent sur les différentes plaines et landes du massif.



Avant-Après



CARTE D'IDENTITÉ

Massif de Fontainebleau

Création : 20 octobre 2004 / 28 092 hectares

Achères-la-Forêt, Arbonne-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Boissy-aux-Cailles, Bourron-Marlotte, Chailly-en-Bière, La Chapelle-la-Reine, Dammarie-les-Lys, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Grez-sur-Loing, Larchant, Montigny-sur-Loing, Moret-sur-Loing, Noisy-sur-Ecole, Redoses, La Rochette, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Pierre-lès-Nemours, Samois-sur-Seine, Thomery, Tousson, Ury, Veneux-les-Sablons, Villiers-en-Bière, Villiers-sous-Grez, Le Vaudoué, Courances, Milly-la-Forêt

24 habitats, 14 espèces, 17 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire

Animation : ANVL et ONF Fontainebleau

<http://seine-et-marne.n2000.fr>





LES 1^{ÈRES} « GÂTIFOLIES »

Un festival sur mesure !

Six professionnels du spectacle vivant ont décidé de créer un festival près de chez eux. Avec l'aide, principalement, du Parc et de la Communauté de communes Les Terres du Gâtinais, des Communes de Boissy-aux-Cailles et du Vaudoué, ils préparent un programme éclectique et populaire. Réservez dès maintenant les 20, 21 et 22 mai prochains.

Lauréate des appels à projets du Parc, l'association *Champ Libre*, basée à Boissy-aux-Cailles, a été créée pour organiser le festival **Les Gâtifolies**, un événement culturel et grand public. Les six fondateurs sont tous professionnels du spectacle et de la culture, comédien, metteur en scène, directeurs techniques ou artistique, chargé de production...

Un nouveau festival ?

« Nous voulons que ce soit le festival de nos communes et de ses habitants. Les spectacles seront originaux mais accessibles, et nous comptons sur l'aide de bénévoles, par exemple pour l'hébergement des artistes en toute convivialité.

Il y a une attente, ici, nous le sentons bien. L'intercommunalité nous soutient à 100 % et nous travaillons déjà avec différents acteurs locaux comme l'établissement d'hébergement pour personnes âgées de La Chapelle-la-Reine ou encore l'école primaire du Vaudoué. Avec eux, des réflexions et des projets artistiques sont en cours ».

Quel est le concept ?

« Nous disposons d'un très bel endroit avec un champ en jachère, des bois, des terres cultivées à côté, un paysage très représentatif du Gâtinais. Idéal pour des structures éphémères : chapiteau, roulotte, tipis et une grande scène pour accueillir les concerts.

Nous ne pouvons pas encore donner un programme précis, mais sur trois jours (du vendredi soir au dimanche après-midi), nous aurons du théâtre, des contes pour enfants, trois concerts successifs le samedi soir, des machines monumentales, du cirque, de la danse, du théâtre de rue, des installations

de plasticiens, des spectacles longs et des formes plus courtes pour ponctuer la journée ; bref, beaucoup de spectacles et d'événements de qualité professionnelle, pour tous les publics ! ».

C'est une première ?

« Oui, c'est la première édition d'un festival dont nous espérons bien qu'il va prendre sa place dans le paysage culturel local. C'est passionnant, parce que ça nous permet de travailler avec plusieurs dizaines de nos voisins. L'histoire ne fait que commencer ! ».



LES EXPLORATEURS DU GÂTINAIS

Une carte aux trésors des circuits courts

Sonia Delamplé et Marie-Solenne Bergandi sont deux amies qui se connaissent depuis 15 ans, l'une agronome, l'autre spécialiste du commerce durable. Elles ont eu cette intuition qu'il fallait encourager les circuits courts de distribution de la production agricole ou artisanale locale. Elles ont créé l'association Les Explorateurs du Gâtinais. Le Parc et la Région ont aidé les deux fondatrices à organiser la mise en réseau des acteurs des circuits courts alimentaires.

Faire court

Consommer en circuit court (avec un intermédiaire au maximum) présente de **nombreux avantages** : une réduction des coûts de transport (et leur impact écologique), une plus juste rémunération des producteurs, la redécouverte de la cuisine de saison...

Sans compter la contribution au **dynamisme de nos villages**, le lien social que cela crée spontanément et la valeur ajoutée qui reste au niveau local contribuant ainsi à l'économie du territoire.

Tout cela aide au développement d'une **agriculture et d'une alimentation de qualité** dans une démarche de développement durable. **Que des avantages !**

Organiser un réseau

Chaque lieu de production est une initiative individuelle et les producteurs ne peuvent pas atteindre l'ensemble des consommateurs potentiels s'ils ne s'organisent pas.

« Notre rôle, raconte Marie-Solenne Bergandi, a consisté dans un premier temps à mener une étude sur l'état de la production locale disponible et de réunir tous les acteurs concernés, les producteurs en vente directe, les agriculteurs mais aussi les intermédiaires, les sites web proposant des produits locaux, des restaurants, des Amap* des points de dépôt comme La Ruche qui dit oui.

Dans un deuxième temps nous avons décidé de fournir ce réper-

toire des lieux de vente de produits locaux existants au grand public à travers un site web, sur lequel se trouve une carte interactive. C'est le volet, essentiel, de la communication autour des circuits-courts ».

Des projets

« Au-delà, poursuit-elle, nous devons également travailler sur la mutualisation des compétences qui font défaut à ce secteur d'activité, en créant des services communs aux opérateurs. Les agriculteurs pourraient par exemple mutualiser le transport de leurs marchandises sur le territoire, développer une carte de fidélité commune. Bref, ce ne sont pas les projets qui manquent ! ».

*Association pour le maintien d'une agriculture paysanne



Pour tout savoir sur les produits locaux en vente près de chez vous :

www.explorateursdugatinais.fr

Sur la carte interactive : 49 fermes et 9 artisans qui vendent sur place, 14 boutiques, 8 restaurants qui proposent les produits locaux dans leurs assiettes, 8 points « La Ruche qui dit oui » et 20 Amap.

AGRICULTURE EN CIRCUITS COURTS

Le plus court chemin du champ à l'assiette !



ENVIRONNEMENT

19 mars - Milly-la-Forêt

Formation au compostage. proposée par le Parc naturel régional du Gâtinais français. Maison du Parc (20 bd du Maréchal Lyautey), de 10h à 12h. Gratuit. Sur inscription au 01 64 98 73 93.

TERROIR ET TRADITIONS

19 mars - Chevannes

6^e Salon des Artisans du Gâtinais et des Vignerons Indépendants. 20 artisans de produits de bouche du Gâtinais et 25 vignerons représentant l'ensemble de l'Hexagone sont réunis. Produits d'excellence, palette de saveurs offerts à la dégustation. Restauration sur place et animations. Salle polyvalente (rue du Parc), de 9h à 18h. Entrée libre. Informations : 06 86 82 53 84, association.cpe@gmail.com.

20 mars - La Forêt-Sainte-Croix

Fête des artisans. Une fête réunissant artistes, artisans et producteurs du territoire. De 10h à 18h. Entrée libre.

CONFÉRENCES

16 janvier - Moigny-sur-École

Voyages et culture : Grèce et Mythologie, par Francis Scotto d'Aniello. Hall de la salle des fêtes (rue de Verdun), 16h. Entrée libre.

13 février - Larchant

Larchant et les Grands de l'Histoire de France. Ces femmes et ces hommes de la Grande Histoire dont le destin a marqué celle de Larchant. Pierre-Paul Ferrand, spécialiste de l'histoire de Larchant, évoquera : Théodora, Renaud IV de Vendôme, Hugues 1^{er} Clément, Anne de Bretagne... Salle communale (17 rue de Chouard). Entrée libre.

19 mars - Moigny-sur-École

Voyages et culture : La Rome antique, par Francis Scotto d'Aniello. Hall de la salle des fêtes (rue de Verdun), 16h. Entrée libre.

EXPOSITIONS

Jusqu'au 21 février - Milly-la-Forêt

Regards d'artistes. Rétrospective des expositions passées. Au rez-de-chaussée, retour sur les expositions temporaires de l'Espace culturel Paul Bédu et de l'Espace culturel du Moustier de ces derniers mois à travers un

accrochage d'œuvres éclectiques. Replongez-vous dans les huiles sur toile de Thierry Berthommier, Marc Doury, Claire Bianchi, redécouvrez les sculptures de Serge Guarnieri, Dany Lof, Eric Bonnot et des photographies de Claude Breteau, Quentin Kheyap et bien autres... Espace culturel Paul Bédu (8 bis rue Farnault), du mercredi au dimanche de 14h à 17h, fermeture du lundi 21 décembre au mardi 5 janvier inclus. Entrée libre.

30 janvier-5 mars - Milly-la-Forêt

Marie-Pierre et Olivier Musseau. Enluminures et sculptures. Espace culturel du Moustier (47 rue Langlois), du mardi au samedi, 10h-12h30 et 14h-17h. Gratuit.

Du 2 au 25 mars - Moigny-sur-École

Exposition interactive : Qui a tué Lemaure ? Entre BD et polar, créée par l'Atelier In8 et prêtée par la Bibliothèque départementale. Muni d'une tablette, le visiteur parcourt les panneaux de l'exposition et grâce à de multiples procédés interactifs, il mène l'enquête. Médiathèque La Grange (53 ter Grand-Rue), mercredi 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi 14h-18h, samedi 10h-12h30 et 14h-17h.

Du 5 mars au 30 avril - Milly-la-Forêt

Laurence Morzuch et De Manca. Peintures et sculptures. Espace culturel Paul Bédu (8 bis rue Farnault), du mercredi au dimanche de 14h à 17h. Entrée libre.

12 mars-17 avril - Milly-la-Forêt

Pascale Peterlongo et Christophe Carrière. Pastels et sculptures. Espace culturel du Moustier (47 rue Langlois), du mardi au samedi, 10h-12h30 et 14h-17h et le dimanche 17 avril jusqu'à 18h. Gratuit.

12 et 13 mars - La Ferté-Alais

Salon des Arts & Saveurs de Printemps. A la découverte des métiers d'art, et des produits du terroir (40 exposants). Gymnase Victor Vilain (allée Jean Moulin). Nocturne le 11 mars dès 18h.

CONCERTS, FESTIVALS

9 janvier - Ury

Musique à Portée, par Manuel Bloch. Au programme : J.-S. Bach, Cantate BW82 *Ich habe genug*, basse : Christian Lajaunie. S. Prokofiev *Pierre et le loup*, illustrations par les élèves de l'école d'Ury (animation Adeline Ledoux), récitante Mireille Arroyo. Salle communale (place du Général de Gaulle),

20h30. 10 € pour les membres de l'association Musique à Portée et si réservation sur www.helloasso.com/associations/musique-a-portee ; 15 € sur place ; gratuit pour les -12 ans et les demandeurs d'emploi.

17 janvier - La Ferté-Alais

Récital de musique classique et de chambre par la Société Musicale de La Ferté-Alais. Salle des Fêtes Jules Menet (bd Angot), 16h. 5 €.

23 janvier - Ury

Musique à portée, soprano, hautbois, pianoforte. Œuvres de W. A. Mozart, J. Haydn, L. Cherubini, A. Reicha, J. W. Kalliwoda. Interprétées par Leïla Galeb, soprano, Jacqueline Toussaint, pianoforte, Claude Villeveille, hautbois et cor anglais. Salle communale (place du Général de Gaulle), 20h30. 10 € pour les membres de l'association Musique à Portée et si réservation sur www.helloasso.com/associations/musique-a-portee ; 15 € sur place ; gratuit pour les -12 ans et les demandeurs d'emploi.

24 janvier - Bouray-sur-Juine

Après-midi musical avec le Trio Stéphane Patry (orgue), Christian Brun (guitare), Richard Portier (batterie). Salle polyvalente (RD99), 17h. Par l'association *Au Sud du Nord*. Caisse participative, chacun met ce qu'il veut.

7 février - Champcueil, Chevannes, Mondeville

Concert du Nouvel An. Quatre communes s'associent pour un projet musical regroupant 150 choristes, un orchestre de 70 musiciens et les tambours de la Garde républicaine. Espace Daniel Salvy à Ballancourt, 15h30. 2 €.

THÉÂTRE, SPECTACLES

26 janvier - La Ferté-Alais

Les Hivernales, danse contemporaine hip hop avec la compagnie « X-Press » dans « FTT ». Gymnase Victor Vilain (allée Jean Moulin), 20h30. Adulte : 7 €, enfant : 5 €. Réservation conseillée : 06 77 30 30 22.

7 février - Bouray-sur-Juine

Les Hivernales, danse contemporaine hip hop. Salle polyvalente (RD99), 17h30. Adulte : 7 €, enfant : 5 €. Réservation conseillée : 01 69 27 44 36.

www.parc-gatinalis-francals.fr

Tarte aux Pommes « Jayson », gagnante du concours de tartes aux pommes du Parc 2015 !



PÂTE SABLÉE ● 140 g de beurre mou ● 75 g de sucre en poudre ● 35 g de noisettes en poudre ● 250 g de farine ● 1 œuf ● 1 pincée de sel ● **CRÈME** ● 1/2 l de jus de pommes ● 50 g de farine ● 30 g de sucre en poudre ● 2 jaunes d'œufs ● **GARNITURE** ● 4 pommes ● Beurre ● 3 à 4 cuillères de sucre en poudre

PRÉPARER LA PÂTE SABLÉE ● Battre ensemble le beurre, le sucre et le sel ● Ajouter l'œuf et la poudre de noisettes, mélanger jusqu'à ce que la préparation devienne crémeuse ● Incorporer la farine et pétrir jusqu'à obtenir une boule homogène ● Former une galette, filmer et laisser au réfrigérateur au moins 2h ● Mettre la pâte dans un plat à tarte beurré et replacer au frais au moins 15 minutes (cela évite que la pâte ne rétrécisse à la cuisson) ● **PRÉPARER LA CRÈME** ● Mélanger les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse ● Ajouter la farine et mélanger ● Ajouter 1/2 verre de jus de pommes et mélanger ● Faire tiédir le reste de jus de pommes et l'ajouter à la préparation, faire chauffer en mélangeant jusqu'aux premiers bouillons ● **PRÉPARER LES POMMES** ● Éplucher et couper les pommes en tranches pas trop épaisses ● Les faire revenir à la poêle dans du beurre ● Y ajouter le sucre en poudre pour caraméliser ● Préchauffer le four à 180 ° ● **GARNIR LA TARTE** ● Verser la crème sur la pâte ● Disposer les morceaux de pommes caramélisés ● Enfourner environ 25 minutes à 180 ° ● Laisser refroidir et déguster ●

Tarte aux pommes en toute simplicité, 2^e Prix du concours de tartes du Parc 2015 !



PÂTE ● 200 g de farine ● 120 g de beurre ● 1 jaune d'œuf ● Un peu d'eau ● **COMPOTE** ● 6 pommes ● Un peu d'eau ● **GARNITURE** ● 6 pommes ● 5 cuillères à soupe de gelée de pommes

PRÉPARER LA PÂTE

Mélanger la farine, le jaune d'œuf et le beurre ramolli ● Allonger avec de l'eau jusqu'à obtenir une boule de pâte ● **PRÉPARER LA COMPOTE** ● Peler et épépiner les pommes, les couper en petits morceaux ● Dans une casserole, faire cuire à feu doux dans un fond d'eau jusqu'à obtenir une compote ● Préchauffer le four thermostat 7 ● **LA TARTE** ● Étaler la pâte et la mettre dans un moule ● Étaler la compote sur la pâte ● Peler et épépiner les pommes, les couper en fines lamelles et les répartir sur la compote ● Faire fondre la gelée de pommes et la couler sur les pommes ● Cuire 40 minutes thermostat 7, en milieu de cuisson baisser à thermostat 6 ● Laisser refroidir et déguster ●